

Rachat de Doubleclick par Google: UE ouvre une enquête approfondie Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2007 20:35:45

La Commission européenne a décidé d'examiner en détail le projet de rachat de la régie publicitaire en ligne DoubleClick par le géant américain de l'internet Google, afin d'évaluer si elle peut donner lieu à des pratiques anticoncurrentielles, a-t-elle annoncé mardi.

D'après un examen préliminaire, ce rachat "entraînerait des problèmes de concurrence sur les marchés de la commercialisation et de la gestion des annonces publicitaires en ligne", fait valoir la Commission dans un communiqué.

Bruxelles a donc lancé une enquête approfondie jusqu'au 2 avril pour évaluer si l'opération "pourrait donner lieu à des pratiques restrictives anticoncurrentielles vis-à-vis des acteurs présents sur ces marchés, et de ce fait porter préjudice aux consommateurs".

Le PDG de Google, Eric Schmidt, s'est dit "déçu", dans un communiqué où il réaffirme sa volonté de collaborer avec la Commission. "Nous cherchons à éviter des délais supplémentaires qui nous désavantagerait dans la concurrence avec Microsoft, Yahoo!, AOL et d'autres dont les acquisitions sur le marché de la publicité en ligne ont déjà été approuvées", a-t-il commenté.

L'achat de DoubleClick a obtenu le feu vert des autorités australiennes de la concurrence, de même que d'un régulateur brésilien.

Mais les services européens de la concurrence n'ont apparemment pas été convaincus par les aménagements que leur avait déjà proposé Google il y a quelques semaines. Julia Holtz, avocate conseil du groupe américain, avait précisé qu'il ne s'agissait pas de cessions d'actifs mais d'engagements de bonne conduite, à savoir "maintenir les pratiques de DoubleClick inchangées".

DoubleClick agit comme intermédiaire entre annonceurs et éditeurs de sites internet, en organisant le placement de publicités sur les pages web. Google avait annoncé en avril vouloir le racheter pour 3,1 milliards de dollars.

Google fait depuis face à une vague de critiques. Les détracteurs redoutent un monopole sur le marché de la publicité en ligne, dont le moteur de recherche contrôle déjà 32%. Microsoft ou Yahoo! en particulier argumentent que l'opération va réduire la concurrence.

Yahoo! s'est félicité mardi soir de l'examen approfondi selon lui "nécessaire" qu'allait faire la Commission.

Les associations de consommateurs craignent de leur côté que la combinaison entre le premier moteur de recherche d'internet et la plus grosse société de publicité ciblée en ligne menace la protection des données privées de plus d'un milliard d'internautes. Trois d'entre elles ont demandé aux autorités américaines de la concurrence de bloquer l'opération. Ces dernières avaient demandé fin mai des "renseignements complémentaires" à Google.

La Commission européenne a toutefois indiqué qu'elle ne se pencherait pas sur la question des données privées, limitant son examen aux seules questions de concurrence.

AFP